

Brossard cède un terrain pour la construction d'une école dans le secteur C **Une nouvelle école primaire verra le jour à Brossard**

Brossard, le 8 juillet 2021 – La Ville de Brossard et le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSS Marie-Victorin) sont heureux d'annoncer que la nouvelle école primaire, annoncée suite aux investissements du gouvernement du Québec, ouvrira les portes dans le secteur C de la ville. La construction de ce nouvel établissement scolaire est rendue possible à la suite de la cession, par la Ville, d'un terrain d'une dimension d'environ 15 000 mètres carrés se retrouvant sur le boulevard du Quartier et de la rue Châteauneuf.

Le début de la construction de l'école est prévu à l'hiver 2022 et les travaux devrait s'échelonner sur environ 18 mois. L'ouverture de la nouvelle école, qui compterait notamment huit locaux de classes préscolaires et 24 locaux de classes de niveau primaire, est prévue pour l'année scolaire 2024-2025.

« La construction de nouvelles écoles est un engagement phare de notre gouvernement. Avec cette nouvelle école primaire à Brossard, nous continuons de démontrer notre engagement ferme à prioriser l'éducation et à permettre à nos jeunes de bénéficier d'un environnement scolaire adapté, inspirant et propice à la réussite », a déclaré Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec.

Un secteur en pleine expansion

Avec la croissance importante du nombre de ménages avec enfants d'âges scolaires dans le secteur C de la ville, la construction d'une nouvelle école était devenue nécessaire. « L'ajout d'un nouvel établissement primaire sur cette partie du territoire nous permettra de consolider l'offre scolaire dans le secteur et nous ne pourrions être plus heureux. Cette nouvelle école sera située à quelques pas d'un tout nouveau campus universitaire de l'Université de Montréal et nous sommes fiers que les petits et grands en quête de savoir puissent être bien servis à Brossard », a souligné Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

Au bénéfice de la communauté

L'entente survenue entre la Ville et la CSS Marie-Victorin permet d'entrevoir une collaboration qui profitera aux élèves, mais également à l'ensemble des résidents du secteur. « Cette signature ne marque pas uniquement le début de la construction d'une nouvelle école qui profitera à la communauté, elle souligne un climat de collaboration consolidé entre le CSS Marie-Victorin et la Ville de Brossard, a mentionné Marie-Dominique Taillon, directrice générale du CSS Marie-Victorin. Dans nos valeurs, nous croyons qu'une communauté doit se développer autour d'une école. Dans cette vision, nous souhaitons offrir des infrastructures qui sont utilisées par l'ensemble de la communauté, tout en permettant de favoriser la réussite éducative des élèves », a-t-elle ajouté.

– 30 –